



# NOUVELLES DE VAL-JOLI

## Municipalité de Val-Joli

500 Route 249

Val-Joli (Qc) J1S 0E8

Tél. : 845-7663

Télécopie : 845-4399

www.municipalite.val-joli.qc.ca

Courriel : [val-jolidg@axion.ca](mailto:val-jolidg@axion.ca)



NOVEMBRE 2009

## RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

À la suite de la période de mises en candidatures en vue de former notre prochain conseil municipal, voici les résultats. À la Mairie, monsieur André Therrien a été élu à la suite du vote du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Il l'a emporté contre l'autre candidate, madame Suzanne Lavoie-Grimard. Nous avons obtenu un taux de participation de 36,1%. En ce qui concerne les conseillers, ils ont tous été élus par acclamation (sans opposition) à la fin de la période des mises en candidature le 2 octobre dernier. Ces résultats sont affichés sur les tableaux d'affichage public de la municipalité.

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Maire</b>       | André Therrien, domicilié sur la route 249  |
| <b>Siège no. 1</b> | Sylvain Côté, domicilié dans le rang 10     |
| <b>Siège no. 2</b> | Philippe Verly, domicilié dans le rang 11   |
| <b>Siège no. 3</b> | Rolland Camiré, domicilié sur la route 249  |
| <b>Siège no. 4</b> | Raymond Côté, domicilié dans le rang 10     |
| <b>Siège no. 5</b> | Laurent Tremblay, domicilié dans le rang 14 |
| <b>Siège no. 6</b> | Jean Gagné, domicilié sur la route 143      |



Savez-vous où se trouvent les deux tableaux d'affichage de la Municipalité?

- ☀ Le premier est situé sur la façade avant de notre Hôtel de ville, au 500, route 249, Val-Joli.
- ☀ Le second est dans une entrée de l'Église de la paroisse St-Philippe à Windsor. Pour le trouver, vous passez par la porte d'entrée de droite (vue d'en face), celle qui possède une rampe d'accès pour les personnes handicapées.

## Discours du maire



Voici le discours du maire Perron prononcé lors de la réunion du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

### **Le 1<sup>er</sup> octobre 2009**

Val-Joloises et Val-Jolois,

Il me fait plaisir de vous présenter la situation financière de la municipalité et de vous informer des différents dossiers traités au cours de l'année 2009.

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2008 démontre les états suivants :

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Recettes                          | 1 438 145\$ |
| Dépenses                          | 1 399 457\$ |
| Variation des fonds de l'exercice | 12 250\$    |

⇒ Rapport financier préparé par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton

#### LISTE DE TOUS LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$

|   |             |
|---|-------------|
| Ministre des Finances (SQ)                  | 146 802\$   |
| MRC du Val-Saint-François                   | 95 685\$    |
| Régie intermunicipale incendie Windsor      | 131 782\$   |
| Sani Estrie (cueillette des ordures)        | 45 714\$    |
| Société de gestion des matières résiduelles | 30 000\$    |
| Génivar                                     | 25 002\$    |
| Groupe Déziel inc.                          | 85 713\$    |
| Les Laboratoires Shermont                   | 20 000\$    |
| Grondin Excavation                          | 1 128 716\$ |
| Sintra Inc., région Estrie                  | 192 982\$   |

Comme exigés par la loi, voici les montants versés aux élus municipaux pour l'année 2009 à savoir :

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| Maire : salaire         | 6321\$        |
| Allocations de dépenses | <u>3160\$</u> |
| Total                   | 9481\$        |

|                              |               |
|------------------------------|---------------|
| Membres du conseil : salaire | 2176\$        |
| Allocations de dépenses      | <u>1088\$</u> |
| Total                        | 3264\$        |

### Le réseau routier

En plus de l'entretien régulier de notre réseau routier, des investissements importants ont été injectés dans des travaux de rechargement de gravier, de creusage de fossés et de changements de ponceaux. Ces travaux ont été réalisés sur des tronçons des routes suivantes : le Rang 9, le Rang 14, le Chemin Grande Ligne, le Chemin Marcotte et le Rang 11.

Une intervention majeure est réalisée plus particulièrement au Rang 11 afin de le rendre plus sécuritaire. Un montant de 200 000 \$ est nécessaire pour la réalisation de ce projet; ce montant provient du **programme du transfert de la taxe d'accise sur l'essence**.

Je tiens à remercier le député de Johnson, monsieur Étienne-Alexis Boucher, pour sa contribution d'un montant de 12 000\$. Cette somme a été utilisée pour financer les travaux sur le chemin Marcotte.

### La sécurité incendie

La mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité incendie nous amène à avoir une réglementation destinée à la prévention incendie. A cet effet, nous avons adopté cette réglementation au courant de l'année. La visite du préventionniste a débuté et une partie des résidants a été rencontrée afin de parler prévention et aussi de faire la vérification des détecteurs de fumée. J'invite donc les citoyens à participer positivement à cette visite du préventionniste. De plus, la municipalité a finalisé la mise en place des réservoirs d'eau souterrains pour une meilleure protection en sécurité incendie.

### L'environnement et la gestion des déchets

Un projet d'assainissement des eaux usées et d'aqueduc est en cours de réalisation sur la Route 143 sud à la sortie de la ville de Windsor. Ce projet a vu le jour grâce au programme d'aide du **Fonds sur l'Infrastructure municipale rurale** au coût de 1 128 716, 14 \$.



Je ne peux passer sous silence le rôle de l'**Escouade Verte** qui a patrouillé le territoire de la municipalité durant une partie de l'été avec une éco-conseillère à vélo. Un rapport reflétant les habitudes de gestion des matières résiduelles des citoyens a été déposé au conseil municipal. En se référant à ce rapport, il sera plus facile de donner des orientations futures en ce qui a trait à la bonne pratique de la gestion des matières résiduelles, entre autre, le compostage domestique.

Je remercie chaleureusement tous les citoyens rencontrés lors de la visite pour leur grande ouverture aux changements proposés et surtout pour le bon accueil fait à notre éco-conseillère.

J'invite donc les gens à utiliser tous les moyens mis à leur disposition afin de réduire le volume des déchets et ce, pour le bien de l'environnement.

### Les activités de loisirs

Encore cette année, il y a eu une bonne participation au niveau de l'utilisation des infrastructures sportives du parc du Rang 10. Du hockey, de la balle, de la crosse et d'autres activités se sont déroulées tout au long de l'année. Je tiens à souligner et à remercier tout spécialement les membres du comité des loisirs de Val-Joli pour leur implication bénévole qui favorise grandement la réussite de ces activités. D'ailleurs, si vous désirez vous impliquer comme bénévole, vous n'avez qu'à contacter notre intervenante en loisirs Marie- Ève Mailhot au bureau municipal.

Le renouvellement de l'entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Windsor a été renégocié au cours de l'année. Il est très important que cette entente soit renouvelée afin d'offrir aux citoyens des activités de loisirs de qualité.

### Les activités culturelles

L'année 2009 fut fort occupée pour les courtpointières qui ont eu à préparer leur exposition. Je félicite ces dames pour la qualité et l'effort qu'elles ont mis pour présenter cette 7<sup>e</sup> exposition visitée par plus de 500 personnes.

De plus, la galerie Val-Joli a été fondée afin de présenter une exposition permanente de photos prises par des gens du milieu. Je vous invite donc à visiter cette exposition de photos lors de votre passage au bureau municipal.

### Un site internet pour Val-Joli

Pour répondre aux besoins d'information des citoyens, un site internet a été conçu et est présentement en ligne. Les procès-verbaux, le calendrier de la cueillette des matières résiduelles, les règlements généraux et d'autres informations se trouvent sur le site. Voici l'adresse : [www.municipalite.val-joli.qc.ca](http://www.municipalite.val-joli.qc.ca)

### La communication internet haute vitesse

Le dossier sur le service internet à haute vitesse a retenu l'attention et est devenu un dossier prioritaire, afin que le service soit présent sur la totalité du territoire de la municipalité. Le dossier est devenu un projet de la MRC, afin de trouver une solution de desserte sur l'ensemble du territoire de la région du Val-Saint-François. Il faut trouver une technologie appropriée qui réponde aux besoins des citoyens à un coût acceptable.

### Les conditions de travail des employés

Une politique du gestionnaire a été instituée afin d'offrir aux employés des normes du travail associées aux besoins de notre municipalité. Cette politique permet aux membres du personnel de développer un sentiment d'appartenance et d'avoir des conditions de travail acceptables.

### Emploi étudiant

Une étudiante a été engagée cette année grâce au **Programme emplois d'été Canada**.

Je remercie Emmanuelle pour sa qualité de travail dans l'entretien des parcs et des bâtiments de la municipalité.

La municipalité a aussi participé au projet **Trio étudiant Desjardins pour l'emploi**. Cette participation a permis à 40 jeunes de la MRC dont 3 jeunes de Val-Joli de trouver un emploi durant l'été. Je remercie le **Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson et la Caisse populaire Desjardins** pour la mise en place d'un tel projet afin d'aider nos jeunes.

### Les dossiers MRC

#### Gestion des matières résiduelles

La décision de maintenir un site d'enfouissement en opération dans la MRC le Val-Saint-François nous a obligés à rendre conforme le site existant en le transformant en un site d'enfouissement technique qui a nécessité un investissement important. Donc, une augmentation du coût à l'enfouissement est nécessaire afin d'assurer la rentabilité du site.

#### Transport collectif

En début de 2009, il y a eu la mise en place d'un transport collectif sur tout le territoire de la MRC. Un total de 12 usagers de Val-Joli sur 386 usagers ont utilisé ce service au cours des huit premiers mois d'opération. Si vous désirez utiliser ce transport, je vous invite à vous informer auprès de l'organisme Trans-Appel à Windsor.



## **Article 59**

Afin de permettre la construction domiciliaire dans la zone agricole et agro-forestière, la MRC a procédé à une demande à portée collective pour se prévaloir de l'article 59 sur la loi de la protection du territoire agricole. Suite à l'exercice effectué, 1124 lots vacants ont été libérés pour de la construction domiciliaire dans toute la MRC.

## **Les priorités pour 2010**

Je laisse au nouveau conseil la tâche d'établir les priorités pour 2009-2010.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier, en tout premier lieu, les citoyens et citoyennes qui m'ont fait confiance au cours de ces 14 années passées comme élu à la municipalité. Je retiens la satisfaction du travail accompli et surtout je demeure un fier citoyen de Val-Joli.

J'ajoute un merci particulier aux conseillers qui m'ont appuyé au cours de ces années et qui ont vu à la bonne gestion des affaires de la municipalité. Je remercie chaleureusement les employés pour leur travail accompli et leur soutien afin de faciliter la prise de décisions.

Finalement, je ne peux passer sous silence le support de toute ma famille et tout particulièrement de ma conjointe Ghislaine qui m'a appuyé au cours de toutes ces années, merci à mes trois enfants: Caroline, Pascal et Marie-Soleil ainsi qu'à leurs conjoints et conjointe et à mes huit petits-enfants.

**Gilles Perron**, maire



## **Mot de votre nouveau maire**

Bonjour à vous tous,

Quel beau défi m'a été donné en ce dimanche, 1<sup>er</sup> novembre 2009, à 21 heures : maire de Val Joli.

Les résultats étaient serrés : 229 voix pour André Therrien contre 201 voix pour Suzanne Grimard.

Je suis maire pour être à l'écoute de tous et de toutes. Bienvenue à vos idées ou projets. Ensemble, à la table du conseil, nous sommes prêts à les étudier.

Encore une fois, merci de la confiance que vous m'avez témoignée.

**André Therrien**, maire  
Tél.: 819-845-2816  
Cell. 819-560-1585

## **Mot de l'inspecteur municipal**

Nous vous rappelons qu'il est important de nettoyer vos ponceaux avant l'arrivée de l'hiver. De plus, nous avons eu une plainte d'un citoyen à l'effet que des amas de terre avaient été laissés par des roues de tracteurs ou de gros équipements sortant des champs sur notre réseau routier. Veuillez noter que le règlement municipal prévoit que les résidents et contribuables ont l'obligation de nettoyer la chaussée dans de tels cas, car cela pourrait entraver la sécurité routière (glissement du véhicule). Voyez ci-dessous les articles du règlement adopté en 2009 en ce sens :

## **RÈGLEMENT 2009-4**

### ***SECTION III Usage des rues***

#### **Déchets sur la chaussée**

Article 124 Il est défendu de circuler avec un véhicule qui laisse échapper sur la chaussée des

débris, des déchets, de la boue, du fumier, de la terre, des pierres, du gravier ou des matériaux de même nature que toute matière ou obstruction nuisible.

### **Endommager la chaussée**


Article 125 Il est défendu d'endommager une chaussée publique de quelque manière que ce soit.

### **Nettoyage**

Article 126 Le conducteur et le propriétaire du véhicule doivent immédiatement nettoyer ou faire nettoyer la chaussée concernée. À défaut, la municipalité est autorisée à effectuer le nettoyage et les frais leur seront réclamés.

### **Responsabilité de l'entrepreneur**

Article 127 Aux fins de l'application de l'article 126, un entrepreneur est responsable de ses employés, préposés ou sous-traitants.



**Nous vous rappelons que nous travaillons à préparer un carnet d'informations pour les nouveaux arrivants. Si vous avez des idées d'informations à leur fournir, vous représentez une association ou vous offrez des services utiles, contactez-moi les jeudis ou vendredis au bureau municipal.**

**Line D. Letendre, secrétaire**



## **Paiement de taxes dîes – 2e avis**

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de vous acquitter de votre solde de taxes le plus tôt possible.

Veuillez prendre note que la liste des comptes impayés sera présentée aux membres du nouveau conseil municipal lors de la séance du 7 décembre prochain. Lors de cette rencontre, les élus auront à déterminer quels dossiers seront envoyés à l'huissier.

Si vous n'avez pas déjà pris une entente avec la direction, procédez sans tarder!

Merci de votre collaboration.

# COMITÉ LOISIRS

## RALLYE FAMILIAL

### PARC DU RANG 12



Dimanche, le 4 octobre 2009, a eu lieu notre traditionnel rallye à pied pour toute la famille. Le thème abordé était l'Halloween. Les équipes ont été formées sur place. Tout le monde a pu contribuer aux succès grâce à de bonnes réponses ! Leur sens de l'observation a été mis à l'épreuve durant le parcours, tout cela dans une ambiance parfaite! Les sentiers du Parc sont impeccables pour une telle activité et le soleil est venu se pointer le nez durant la journée. Merci aux organisatrices Nathalie Milhomme et Édith Normandin, de même qu'à Carole La Madeleine pour les accessoires et à tous les membres du Comité Loisirs de Val-Joli. Grâce à la générosité de nos commanditaires Bessette et Boudreau, Imprimerie Martineau, Transport Marcotte et G.G. Laroche Excavation, nous avons pu récompenser 18 participants.

## **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

### **RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES !**

Vous avez des idées en tête pour des activités à réaliser dans la municipalité, vous aimeriez faire partie du comité de loisirs ou tout simplement nous donner vos commentaires, vous n'avez qu'à téléphoner au bureau municipal les mardis entre 9h et 16h, au 819-845-7663.



## **ACTIVITÉ À SURVEILLER**

### Plaisirs d'hiver



À chaque début d'année, nous organisons une journée d'activités hivernales pour toute la famille au parc du Rang 10, avec tournoi de ballon Balai, tours de carriole, tire d'érable sur la neige, animation pour les plus jeunes et encore plus... Surveillez le prochain bulletin municipal du mois de janvier pour la programmation complète. Vous êtes intéressé à vous inscrire ou avoir des informations sur le tournoi de Ballon Balai communiquez avec Marie Eve Mailhot tous les mardis au 819-845-7663.

